

Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre du PAGLEMOOC s'appuiera sur les centres de ressource régionaux de l'UCT dont les responsables serviront de points focaux auprès des collectivités bénéficiaires. Le projet s'appuiera également sur les cadres de concertation communaux et préfectoraux à savoir les quadrilogues. L'implication des autorités et techniciens locaux est aussi indispensable pour assurer le transfert de compétence progressif aux collectivités. La définition des actions à mener, les réalisations, le suivi et l'évaluation se feront sur la base des plans d'action globaux (PAG) ou sectoriel (Eau-assainissement, État civil) élaboré avec l'ensemble des acteurs locaux de façon participative.



Groupes cibles et bénéficiaires

Groupes cibles

Les communes membres de l'UCT, les quadrilogues locaux, les comités communaux de développement, les comités ad-hoc (comité eau, assainissement), les CDQ

Bénéficiaires directs

Au moins 10% de l'ensemble de la population des collectivités bénéficiaires

Bénéficiaires indirects

L'ensemble des populations des communes bénéficiaires qui verront leurs collectivités renforcées et à même de répondre à leurs attentes.

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- La Délégation de l'Union Européenne (DUE) Togo,
- L'Ambassade de France au Togo,
- Le Conseil Général des Yvelines
- Eau Vive,
- Programme Solidarité Eau (pS-Eau)



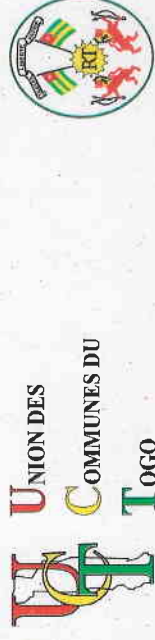
UNION EUROPEENNE



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Yvelines
Le Département



**PROJET D'AMÉLIORATION
DE LA GOUVERNANCE LOCALE
POUR L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE COMMUNAL (PAGLEMOOC)**



ZONE D'INTERVENTION ET DURÉE

COMMUNES ET PRÉFECTURES DU TOGO

Durée du projet : 3 ans
Date de démarrage : juillet 2016
Date de fin : juin 2019
Coût : 330 903 248 FCFA

Union des Communes du Togo (UCT)
sise à Casablanca en face de la Station d'essence CAP
Tél.: 22 21 61 16 - Fax: 22 21 62 17

Email : spuct@yahoo.fr

Site web: www.uct-togo.org

Contexte

La conception de ce projet répond à la nécessité de renforcer la bonne gouvernance locale au service de la délivrance des services publics de base aux populations des collectivités territoriales du Togo, dans un contexte de décentralisation latente.

Ce projet dont l'objet est de renforcer la capacité des acteurs locaux et des collectivités à jouer leurs rôles en matière de développement local vise à accompagner le processus de décentralisation au Togo.

Il s'inscrit dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et fait suite aux précédents appuis des partenaires techniques et financiers pour l'amélioration de la gouvernance locale et l'effectivité de la décentralisation au Togo, notamment le Projet de Renforcement des Acteurs Locaux [PRECAL], et le Projet de Création de Centre de Ressource [PCCR 2012-2015].

Objectif global

Le PAGLEMOG a pour but de contribuer à l'amélioration de la performance des collectivités territoriales dans la délivrance des services publics de base aux populations.

Objectifs spécifiques

- ⇒ Améliorer les capacités de gouvernance des collectivités territoriales en finances locales et gestion des faits d'état civil.
- ⇒ Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les communes du Togo.

RÉSULTATS ATTENDUS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

RÉSULTATS ATTENDUS	PRINCIPALES ACTIVITÉS
R1 : Les acteurs locaux disposent de compétences méthodologiques en matière de finances locales et gestion des faits d'état civil	A1.1 : Renforcer la capacité des agents communaux et préfectoraux en matière de gestion des faits d'état civil A2.1 : Renforcer la capacité des CL en mobilisation et en gestion des ressources financières locales
R2 : Les acteurs des CL sont informés et sensibilisés sur le civisme fiscal, les enjeux et l'importance de l'état civil dans la vie du citoyen	A1.2 : Améliorer la capacité des acteurs locaux en matière de contrôle de l'action publique locale A2.2 : Sensibiliser les acteurs locaux sur le civisme fiscal et sur les enjeux et importance de l'état civil
R3 : Les CL se dotent d'une vision et d'outils participatifs de planification du développement du sous-secteur eau et assainissement	A1.3 : Renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes en eau et assainissement A2.3 : Réaliser des infrastructures de proximité améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement
R4 : Les communes sont renforcées en matière de gouvernance du secteur eau/assainissement	A1.4 : Renforcer les services techniques et les quadrilogues en matière de gouvernance du secteur de l'eau et assainissement A2.4 : Accompagner les CL à développer des partenariats dans le domaine de l'eau et assainissement

Quelques indicateurs clés

- 32 chefs d'état civil formés sur les procédures d'enregistrement et d'archivage des faits d'état civil
- 5 communes appuyées en matériel d'archivage et de conservation des faits d'état civil
- Un observatoire de l'état civil mis en place et fonctionnel
- 50 agents des CT renforcés sur les fondamentaux des finances locales
- Les fichiers du contributables disponibles dans 5 communes
- 20 acteurs locaux formés sur le budget participatif
- Au moins 3 CT augmentent leur recette d'au moins 5% par rapport à 2015
- L'observatoire des finances locales redynamisé
- 25 acteurs des CL bénéficient d'échanges d'expériences avec d'autres collectivités
- 84 sessions de sensibilisation animées par les CT avec l'appui des centres de ressource
- 5 communes élaborent leur PDC AEPHA
- Un dispositif de suivi-évaluation en AEPHA disponible au niveau de 5 communes
- Les services techniques et les quadrilogues renforcés en eau et assainissement
- L'accès des ménages à l'eau potable et à l'assainissement amélioré dans 5 communes
- Au moins 10 coopérations décentralisées entre les collectivités togolaises et françaises nouées ou redynamisées